

13EME ART MUSIC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 204 Avenue Louis Pasteur
06190 Roquebrune Cap Martin

RCS NICE 833 785 793

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 OCTOBRE 2025

La Société 13EME ART MUSIC, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 204 Avenue Louis Pasteur, 06190 Roquebrune Cap Martin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nice sous le numéro 833 785 793, représentée par Madame TACHOUGAFT Saïda en sa qualité de président,

La société HARMONY REAL, propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros composant le capital social de la société 13EME ART MUSIC,

Associé unique et président de ladite Société,

Ont pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 204 Avenue Louis Pasteur, 06190 Roquebrune Cap Martin **au** 210 Rue Frédéric Joliot, ZA des Milles, 13290 Aix en Provence, à compter du 27 octobre 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : " 210 Rue Frédéric Joliot, ZA des Milles, 13290 Aix en Provence."


Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société HARMONY REAL
Représentée par Madame TACHOUGAFT Saïda

Signé par :

F534378278D1499...